



Le 15 avril dernier, le conseil municipal s'est réuni pour approuver les comptes administratifs et de gestion de la commune.

Depuis plusieurs années, en fonctionnement, les recettes augmentent moins vite que les dépenses. Cela s'est encore accéléré depuis la suppression progressive de la taxe d'habitation depuis 2020. C'est vrai à La Ferté-Milon mais également dans toutes les communes de France.

Depuis deux ans, la commune a mis en place un plan d'économie pour faire face à l'inflation des coûts de matière première, du coût des travaux, de l'augmentation du point d'indice des fonctionnaires et de l'augmentation des contributions obligatoires, etc.

Malgré cela la capacité d'autofinancement de la commune s'amenuise et ne laisse pas d'autre solution que d'augmenter les taux d'imposition des taxes directes locales ce que nous n'avons pas fait depuis notre mise en place en 2014 conformément à nos engagements.

Je voudrai rappeler que nous avons engagé depuis 2014 avec les deux équipes municipales successives des changements importants dans la vie des Milonais qui ont forcément eu une incidence sur les finances de la commune ;

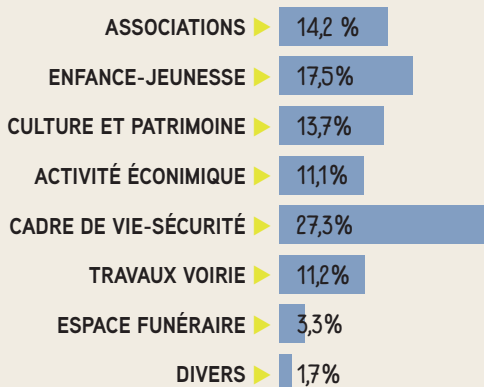
En fonctionnement Les services ont augmenté : périscolaire matin et soir et le mercredi de 7h à 19h, point repas et périscolaire pour les maternelles, extension de la halte-garderie sur 3 jours, mise en place d'un poste de gardien des gymnases, création du service de pièces d'identité.

En investissement À la fois en réhabilitation des bâtiments (école primaire, salle polyvalente, création d'une salle des fêtes...) rénovation des équipements (accessibilité du cinéma, création d'un espace cinéraire, rénovation des tennis, du terrain de foot, création d'un city et des aires de jeux...), des travaux de voirie (accès à l'école, sécurisation de la rue St-Waast, St-Lazare, rénovation de la route de St-Quentin, de Bourcq...) amélioration du cadre de vie (espaces publics autour des gymnases, autour du château, rue de la chaussée...) investissement pour le maintien de l'activité commerciale (achat de terrain pour l'implantation de Carrefour Contact, rachat et travaux de la boulangerie...) mais aussi des travaux sur le patrimoine (travaux d'urgence sur les églises, chantier des remparts...), sans parler de tous les travaux du quotidien sur les bâtiments ou espaces publics.

N'en déplaise à certains, on ne peut donc pas résumer notre action à une dépense inconsidérée dans le patrimoine uniquement ! C'est sans compter que cette rénovation des remparts a assurément une incidence sur l'attractivité touristique de notre commune et donc sur l'activité économique !

Je comprends que c'est un effort pour les Milonais et c'est en responsabilité que je l'ai proposé au conseil municipal qui l'a accepté, devant une opposition mutique qui comme d'habitude s'est opposée mais sans aucun argumentaire.

PART DES DÉPENSES de la collectivité



Sachez que des exonérations sont possibles sous certaines conditions bien précises et relatives à l'occupant.

Si nous ne l'avons pas fait, ce sont des choix dans les services proposés aux habitants que nous aurions dû faire, et ce n'est pas l'option qui a été retenue.

Céline Le Frère
Maire de La Ferté-Milon

Devoir de mémoire



Le marché campagnard de notre ville fête cette année ses dix ans d'existence !

Depuis sa création en 2014 par Hélène Savary, maire adjointe à l'époque, ce marché a su séduire les habitants de notre commune et des alentours par la qualité des produits proposés et l'ambiance conviviale qui y règne.

Pour célébrer cet anniversaire, nous vous convions le **dimanche 12 mai** à profiter des animations et des stands proposés par nos exposants. Et pour rendre cet événement encore plus festif, une tombola est organisée avec la possibilité de remporter l'un des trois paniers garnis mis en jeu d'une valeur de 55 euros.

Pour participer, il vous suffit de faire des achats d'une valeur minimum de 10€ sur l'un des stands du marché pour recevoir un ticket de tombola. Le tirage au sort aura lieu à 11h30, accompagné par une animation musicale. Profitez de cette occasion pour repartir avec de délicieux produits !

Nous espérons vous retrouver nombreux pour célébrer ensemble les dix ans de notre marché campagnard et continuer à soutenir nos producteurs locaux.

AGENDA

MERCREDI 1^{ER} mai

Fête du travail



Dimanche 5 mai

BROCANTE sur le mail

par l'association du football
AS Milon. Buvette sur place



Jusqu'au LUNDI 6 mai

**Exposition Histoire des jeux
olympiques de 1896 à 2024**



LA SALLE
du lundi au vendredi
de 9h à 11h et de 14h à 16h



MERCREDI 8 mai

**FÊTE DE LA VICTOIRE
DE 1945**

10h30 Messe à Notre-Dame

11h30 Dépôt de gerbes
au monument aux Morts,
à la gare,
suivi d'un vin d'honneur
en mairie



Dimanche 12 mai

**Marché campagnard
sur l'île Lamiche
de 8h à 13h**



**10
ANS**

MARDI 14 mai à 17H

Inauguration de la première tranche des
travaux sur les remparts.

Rendez-vous porte de Bourneville

Dimanche 19 mai



Spectacle
Estocade
à 16h
au château

accès libre

CCAS



La Chasse aux œufs de Pâques

Le samedi 30 mars, le CCAS a organisé la traditionnelle chasse aux œufs de Pâques. Malgré une météo incertaine, plus de 150 enfants ont cherché les œufs dans ce magnifique cadre. Nous adressons tous nos remerciements à Madame Lahi, proviseur du lycée de nous avoir permis d'accéder au parc pour ce moment particulièrement prisé par les plus jeunes Milonais. Une fois encore, nous avons pu compter sur la participation de bénévoles que nous remercions vivement.



Voyage de printemps

Le CCAS adressera, au cours de la première quinzaine de mai, aux Milonais de plus de 65 ans, une invitation pour le voyage de printemps qui se déroulera le mardi 4 juin. Au programme de cette journée de découverte du Pays de l'Ourcq, après avoir vogué au fil de la Marne entre Meaux et Germigny-l'Évêque et nous être restaurés, nous vous invitons à découvrir la chèvrerie de Tancrou et ses fromages au lait cru. La journée s'achèvera par la visite de l'usine élévatrice de Trilbardou et de Villers-les-Rigault. Nous espérons vous voir nombreux à cette journée.

Le mot de l'opposition Collectif avenir et progrès

Au soir du conseil municipal du 15 avril, le couperet est tombé : la majorité, représentée par madame Le Frère, a choisi de vous faire payer sa gestion par une HAUSSE D'IMPÔTS de près de 10 %.

Dans le détail, le taux d'imposition sur le foncier bâti passera à 56,39 %, celui sur le foncier non bâti à 31,22 %, et la taxe d'habitation à 23,26 %. Pour rappel, les taux sont actuellement de 52,87 %, 29,27 % et 21,81 %. Objectif : récupérer 100 000 € et taxer les 900 foyers fiscaux de notre ville de plus de 100 € par an.

Comme si cela ne suffisait pas, a été également décidé d'augmenter l'ensemble des tarifs communaux (service jeunesse, concession de cimetière, droits de place, location de salle...). Pour mémoire, ces augmentations viennent s'ajouter à la taxe d'habitation sur les logements vacants votée en octobre 2023 (pour votre information, les indemnités des élus représentent quand même 55 000 € par an).

Et voilà comment des promesses s'évaporent...

Notre groupe, fidèle à ses positions, a voté CONTRE, d'une seule voix et sans hésitation. Comme au Moyen Âge, cette levée d'impôts vient financer le projet le plus coûteux prévu pour 2024 : une nouvelle reconstruction des remparts, évaluée à plus de 750 000 €, et qui, bien que semblant pouvoir être financée à plus de 80 %, reste un sacré poids pour le budget communal, surtout après tout l'argent déjà dépensé.

Quant au coût du multi-accueil, il s'envole à plus de 600 000 €, dont plus de 100 000 € à la charge de la commune (contre 520 000 € évoqués au conseil d'août 2023). La cause : déjà des avenants, et un projet mal ficelé.

Cela fait cher pour un bâtiment réhabilité. Une opération neuve, plus adaptée, aurait été moins onéreuse, mais n'a même pas été étudiée.

Ces augmentations d'impôts s'expliquent par le fait que les 2 000 000 € de réserve (il y a dix ans, au début du premier mandat) ont été dilapidés, et que le budget n'est pas maîtrisé. Et pour quoi ? Des centaines de milliers d'euros dépensés pour les remparts et le château, et dans des travaux qui s'éternisent (route de Villers, salle polyvalente, passerelle Caumont, interventions sur les églises...). Et pendant ce temps : une ville de plus en plus sale, qui perd de l'attrait.

Le compte administratif voté à la majorité le 15 avril 2024

retrace l'ensemble des dépenses et des recettes réalisées par la commune entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023.

Il présente un excédent d'exploitation de 68 551,94 € et un excédent d'investissement de 76 899,91 €.

Ce qui porte le résultat global de la commune au 31 décembre 2023 à 145 451,85 €.

Investissement		Fonctionnement	
Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
936 202,41 €	1 244 897,50 €	2 136 809,97 €	2 205 361,91 €

➔ **LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT ont diminué de 50 857,41 €** passant de 2 187 667,38 € en 2022 à 2 136 809,97 € en 2023 soit une diminution de 2,32 %.

Les charges à caractère général ont diminué de 50 779 €. Cette diminution est principalement due aux travaux de réseaux, voirie en baisse suite aux travaux réalisés en 2022 suite aux intempéries.

Les charges de personnel sont en hausse de 24 254 €. Cette augmentation est liée à l'augmentation du point d'indice au 1^{er} juillet de la valeur du point des fonctionnaires.

Les charges de gestion courante sont en diminution de 10 976 €. À noter l'économie sur l'éclairage public de 18 237 €.

➔ **LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT ont augmenté de 37 658,98 €** passant de 2 167 702,93 € à 2 205 361,91 € soit une hausse de 1,70 % (dont 1 272 667 € d'impôts et taxes). À noter une augmentation des ventes de prestations de service en hausse de 19 280 € (+21,55%) principalement due à une meilleure fréquentation du service périscolaire. Le niveau des dotations de l'État stagne et retrouve à peine son niveau de 2019.

INVESTISSEMENTS en 2023

En 2023, la commune a investi 682 017 € dans des projets et des études :

- ✓ Subvention toiture
- ✓ Travaux de la boulangerie
- ✓ Étude pour le multi accueil
- ✓ Travaux des remparts
- ✓ Le parking et le stade de foot
- ✓ Équipement informatique
- ✓ Achat mobilier extérieur divers

Les recettes d'investissement se sont élevées à 395 929 €.

Services municipaux

seront fermés le vendredi 10 mai et le samedi 11 mai.

En cas d'urgence 06.30.75.44.56

Convention sapeur-pompier



Céline Le Frère, Maire et le Commandant Soret représentant le SDIS ont renouvelé la convention permettant à Alexandre Gremillon, agent technique municipal, d'assurer ses missions de sapeur-pompier volontaire pendant ses heures de travail. La commune reçoit une compensation financière pour ses absences.



musées municipaux

Ouverture exceptionnelle des musées le vendredi 10 mai aux heures habituelles.

INVITATION

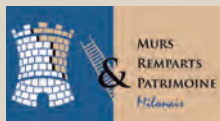
INAUGURATION DE LA PREMIÈRE TRANCHE DES TRAVAUX SUR LES REMPARTS

En inaugurant la première partie de la restauration-restitution des remparts Philippe Auguste de notre ville, nous tenons à témoigner une attention toute particulière à nos contributeurs, parmi lesquels le Préfet de l'Aisne, Mesdames et Messieurs les responsables des services du patrimoine de l'État, du département et de la région et bien sûr toutes les personnes œuvrant autour de la Mission Bern et de la Fondation du patrimoine.



**NOUS VOUS PROPOSONS DE NOUS RETROUVER
LE MARDI 14 MAI À 17H,
PORTE DE BOURNEVILLE.**

VIE ASSOCIATIVE



Association MRPM

La Ferté-Milon sur une voie romaine ?

Il est clair que le château de notre ville a été édifié pour contrôler une voie de communication ; mais laquelle ?

Voulez-vous en savoir plus ?

Christophe Hugé, notre concitoyen éclairé, passionné d'histoire, nous en parlera le samedi 25 mai au cinéma Jean Racine, à 17h30 précises (entrée libre).



Ouverture de la pêche au brochet depuis le 27 avril



Pour la vente des permis de pêche...

Vous avez la possibilité de prendre rendez-vous par téléphone :

Yan Danger 07.78.66.52.08

Véronique Danger 06.21.43.38.22

Dominique Linotte 06.76.25.14.92

Le rendez-vous se fera chez nous.

Paiement espèces ou chèque libellé à l'ordre de : La Gaule Milonaise

À tous nos adhérents merci de faire passer l'info car on n'a pas tous accès à internet, à bientôt...

Les membres du bureau La Gaule Milonaise



Club Jean Racine

En avril, une cinquantaine de membres du Club Jean Racine se sont rendus à l'endiverie implantée depuis 1983 dans notre cité, occasion de voir l'ensemble de la chaîne depuis la racine jusqu'au légume et même maintenant au-delà avec le méthaniseur. Après-midi très instructive qui a beaucoup plu ! Merci à l'entreprise de nous avoir reçus.

Nous avons partagé un goûter à La Fontaine Racine pour terminer la journée. L'accueil fut très chaleureux.

La prochaine sortie se fera le 24 mai. Nous irons au Mail Scène Culturelle à Soissons voir le spectacle Twist à Saint-Tropez par la Compagnie Trabucco.

Si les activités du Club Jean Racine vous intéressent, venez nous retrouver. Les inscriptions peuvent se faire le mercredi après-midi entre 14h et 17h au 1 rue St-Lazare (maison à côté de l'école) ou par mail à l'adresse suivante : clubjeanracine@orange.fr ou au 06.27.55.92.99. Nous vous y accueillerons agréablement.

La Présidente et le bureau



Le musée régional du Machinisme agricole

a rouvert ses portes au public en ce début de mois d'avril pour la saison estivale en week-ends et jours fériés.

L'équipe des bénévoles a anticipé cette réouverture en réceptionnant du matériel nouveau suite à des dons ou dépôts de particuliers qui témoignent ainsi de leur soutien à ce musée. Les visiteurs pourront ainsi admirer un motoculteur Somua en fin de remise en peinture, une trancheuse (rare), une locomobile en cours de nettoyage, des moulins à farine, etc.

L'entrée est toujours gratuite et nous pouvons assurer des visites guidées pour les groupes.

MJC

Les 29, 30 avril et 2, 3 mai : danse et théâtre

Stage pour les 60 élèves des cours de danse de la MJC par Polina Ivanova et Ghislaine Pecqueux pour préparer le gala de danse du 23 juin prochain.

Mardi 14 mai : la MJC accueillera les collégiens de Neuilly-Saint-Front dans le théâtre de la salle Corot pour une pièce de Victor Hugo.



Dimanche 26 mai : randonnée pédestre

Rendez-vous sur le mail à 9 heures avec le pique-nique et la tenue adaptée au climat du jour.

Mairie de La Ferté-Milon
29, rue de la Chaussée 02460 La Ferté-Milon
© 03.23.96.70.45

Accueil du public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h
et le samedi de 9h à 12h

BULLETIN N°153 MAI 2024

Directrice de publication : Céline Le Frère, maire de La Ferté-Milon
Les textes fournis par les associations et autres le sont sous la responsabilité des auteurs •
Version numérique téléchargeable sur www.lafertemilon.fr • IPNS •
Ne pas jeter sur la voie publique.